

DÉLIBÉRATION N° CA 12-01 DU 29 MARS 2012

**relative à l'approbation des procès-verbaux des réunions
du conseil d'administration du 27 octobre 2011 et du 1^{er} décembre 2011**

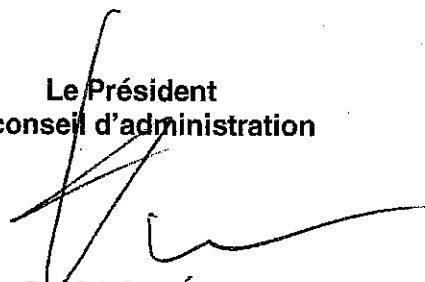
Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 27 octobre 2011 et du 1^{er} décembre 2011, sous réserve des observations ci-annexées.

**La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du conseil d'administration**



Daniel CANÉPA

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA 12-01 DU 29 MARS 2012

**relative à l'approbation des procès-verbaux des réunions
du conseil d'administration du 27 octobre 2011 et du 1^{er} décembre 2011**

A ce jour :

Réunion du 27 octobre 2011

Mme PIC au titre du Contrôle financier, page 5, 3^{ème} paragraphe, 2^{ème} ligne : il y a lieu de lire 800 M€ et non pas 800 000 €.

M. LECUSSAN, page 6, 5^{ème} paragraphe, 4^{ème} ligne : il y a lieu de lire 2008 et non 2009.

M. CONRIE, page 12, 2^{ème} paragraphe il y a lieu de lire :

M. CONRIE insiste sur la nature de la documentation à remettre aux autorités de tutelle et les délais dans lesquels elle est remise. *Les réserves exprimées justifieront mon abstention pour l'approbation du budget 2012.*

M. VICAUD, page 21, dernier paragraphe il y a lieu de lire :

« M. VICAUD remercie M. LANDAIS de sa confiance. Il est ingénieur de formation et a poursuivi sa carrière chez EDF dans 2 métiers : la R&D où il a dirigé la Direction des Laboratoires d'EDF R&D et la production, il a été directeur de la centrale de Nogent-sur-Seine. Tous ses postes à EDF ont en commun d'avoir été localisés en bord de Seine ou de ses affluents.

Page 22, 1^{er} paragraphe il y a lieu de lire :

(...). Aujourd'hui, M. VICAUD est en charge de l'environnement et de *la prospective à la production nucléaire d'EDF, notamment de la problématique du changement climatique*. Il est important que cette question commence à être abordée au sein de l'Agence.

Page 22, 2^{ème} paragraphe il y a lieu de lire :

S'agissant de sa relation avec l'Agence, M. VICAUD indique qu'il a été membre du comité de bassin *et administrateur de l'Agence de 1999 à 2005...*

Page 22, 4^{ème} paragraphe il y a lieu de lire :

Comme il vient de le rappeler, M. LANDAIS a traité 77 000 dossiers en 12 ans. Cependant, une approche individuelle a ses limites. Il entend appliquer ... »